

Elections



VOTER A PINS-JUSTARET

La commune de Pins-Justaret compte 4 bureaux de vote :

- **Bureau 1** : Mairie, Place du château
- **Bureau 2** : Maison des Jeunes et des Associations, Avenue de Toulouse
- **Bureau 3 et 4** : Salle des Fêtes, Chemin de la Croisette

📄 Télécharger le fichier

«20240830_ap_bureaux_vote_2025_hors_toulouse_et_annexe.pdf» (906.5 Ko)

Informations pratiques pour voter

- Pour vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales : <https://bit.ly/3zcovV7>
- Pour faire sa demande de procuration : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur :

LIEU DE VOTE		
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE		
N° du bureau de vote		
Numéro national d'électeur <small>(à fournir pour donner ou recevoir une procuration)</small>	Date de naissance	N° d'ordre sur la liste
<i>Signature du Maire</i>	<i>Cachet de la Mairie</i>	<i>Signature du titulaire</i>

Si vous n'avez pas de carte d'électeur, vous pouvez quand même vous présenter à votre bureau muni de votre pièce d'identité. *Celle-ci est obligatoire.*

Connaître les emplacements d'affichage :

📎 [Télécharger le fichier «Emplacements d'affichage.pdf» \(486.9 Ko\)](#)